SYNTHÈSE DE CE MODULE

Je manage des projets transverses

Agilité et gouvernance adaptative

Le manager transverse évolue dans un environnement complexe et multi décisionnel ; son enjeu principal est de décomplexifier son champs d'intervention :

- En se démarquant des principes de gouvernance liés à l'organisation officielle verticale
- En mettant en place une organisation alternative plus fluide, plus agile et plus adaptative

Pour développer **l'agilité et la réactivité** de son équipe, il peut utiliser différents outils fondés sur **l'intelligence collective** des membres de son équipe et renforcer la **PUISSANCE** du groupe.

La **confrontation positive** représente la forme la plus rapide et la plus efficace de la collaboration. L'expression libre des objections constitue un garde-fou par rapport aux décisions arbitraires qui surpondéreraient une contrainte ou un objectif sur les autres. La méthode CAPE® propose une façon de mettre en commun ses ressources et ses différences.

Pour simplifier les processus de décision, le manager peut mettre en place un processus de **gouvernance adaptative** au travers de 3 types de réunion.

- **La réunion stratégique :** permet l'analyse du contexte et de son évolution.
  Elle s'organise tous les 3 à 6 mois.

- **La réunion de gouvernance :** permet de traiter les tensions et les dysfonctionnements de l'organisation.
Elle s'organise tous les mois.

- **La réunion opérationnelle :** permet de maintenir le mouvement, débloquer l'activité.
Elle s'organise toutes les semaines où dès qu'il y a un besoin.

PACT CONSEILS
AGIR POUR UN MONDE MEILLEUR